

Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique, R. Mougeon et É. Beniak, 1989, Québec, Langue française au Québec, 1ère section, Les Presses de l'Université Laval, 262 p.

Ludmila Bovet

Volume 19, numéro 1, 1990

Syntaxe historique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602670ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602670ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bovet, L. (1990). Compte rendu de [*Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, R. Mougeon et É. Beniak, 1989, Québec, Langue française au Québec, 1ère section, Les Presses de l'Université Laval, 262 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 19(1), 173–175.
<https://doi.org/10.7202/602670ar>

**LE FRANÇAIS CANADIEN PARLÉ HORS
QUÉBEC:
*Aperçu sociolinguistique***

R. Mougeon et É. Beniak, 1989, Québec, Langue française au Québec, 1ère section, Les Presses de l'Université Laval, 262 p.

Ludmila Bovet

Grâce à cet ouvrage collectif, l'on dispose pour la première fois d'une vue d'ensemble satisfaisante des variétés de français canadien parlées hors Québec. Il faut signaler toutefois qu'aucune étude ne porte sur le français des Provinces de l'Ouest. Les auteurs expliquent cette lacune, dès la première page de leur texte de présentation, par l'impossibilité de découvrir un véritable spécialiste de la question; ils supposent, par ailleurs, que les observations concernant le français de l'Ontario sont valables pour l'Ouest également; mais on peut penser que la différence des conditions sociologiques (isolement des communautés, absence de statut du français) entraînerait des résultats différents si des recherches - hautement souhaitables - étaient entreprises dans ces régions.

Cet ouvrage est en quelque sorte le fruit de l'intérêt croissant que manifestent les linguistes, depuis une dizaine d'années, pour le franco-ontarien et l'acadien. Un bilan commenté de ces travaux, suivi d'une bibliographie complète, ouvre chacune des deux parties du livre; dans la partie traitant du français ontarien, le «portrait linguistique» a été établi par Alain Thomas; il est complété par l'article de Pierre R. Léon et Wladyslaw Cichocki, qui font le point sur les études sociophonétiques franco-ontariennes et leur problématique. Du tour d'horizon sur le français acadien par B. Edward Gesner, il ressort que la majorité des études ont été consacrées aux parlars de la Nouvelle-Écosse, notamment à celui de la baie Sainte-Marie. Les deux derniers chapitres de cette seconde partie comblent une lacune en apportant un précieux éclairage sur des parlars peu connus, le français de Terre-Neuve (article de Ruth King) et celui de l'Île-du-Prince-Édouard (article de Ruth King et Robert Ryan), ce dernier n'ayant encore fait l'objet d'aucune étude linguistique. Karin

Flikeid, pour sa part, a entrepris une vaste enquête sociolinguistique sur les parlers des cinq principales régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse, qui permettra de décrire le système de base de ces parlers et d'analyser la variabilité linguistique d'après les différences d'ordre social et géographique. Selon elle, une approche dialectologique s'avère également nécessaire en Acadie (l'article de Louise Péronnet sur la question du genre le démontre aussi).

Le français de l'Ontario et celui des Provinces atlantiques évoluent dans des conditions plus difficiles que celui du Québec parce qu'ils se trouvent, plus que ce dernier, dans une situation de langue minoritaire au sein de l'Amérique du Nord anglophone. C'est pourquoi le transfert linguistique constitue un des thèmes principaux de l'ouvrage, qu'il s'agisse de l'emprunt lexical, de l'extension sémantique, du calque, ou de l'interférence phonétique et grammaticale. Les résultats montrent que la phonétique et la morphologie sont très résistantes au transfert et que, même dans le lexique, le taux d'emprunt reste relativement bas. L'implantation d'écoles secondaires de langue française en Ontario, à partir de 1968, a pour conséquence insolite la présence dans ces écoles, à côté des locuteurs natifs, d'adolescents parlant peu ou même pas du tout le français à la maison. C'est un facteur de variabilité conduisant, entre autres, à des cas de simplification structurale et de réduction stylistique qui ont été étudiés par Édouard Beniak et Raymond Mougéon (article remarquable mais à la terminologie un peu «savante»). Il est significatif de constater chez ces locuteurs la disponibilité réduite des variantes stylistiques informelles (par exemple, absence de la construction: *le char à mon père*). En ce qui concerne la prononciation, l'étude sociophonétique d'Alain Thomas met en évidence une tendance à la diminution des prononciations vélarisées du [a] postérieur final (le «bon vieux [a] québécois») dans un échantillon de jeunes francophones de Sudbury.

L'article de Monica Heller sur l'alternance d'emploi du français et de l'anglais dans un même énoncé, par les élèves des écoles de langue française de Toronto (ville où il n'y a pas de communauté francophone en tant que telle), montre clairement que le français est associé à l'autorité scolaire (relation élève-enseignant), tandis que l'anglais est la langue des activités sociales avec les pairs, donc de l'appartenance à une communauté. Traitant aussi de l'alternance de code, l'article de Shana Poplack met également en évidence le prestige exercé par l'anglais auprès des francophones en situation minoritaire; en se fondant sur des enquêtes effectuées à Hull (francophones majoritaires) et à Ottawa (francophones minoritaires), elle démontre

que les francophones d'Ottawa, même ceux qui connaissent très mal l'anglais, passent d'une langue à l'autre deux fois plus souvent que les francophones de Hull, même les plus bilingues. Le taux d'alternance (comme le taux d'emprunt) dépend donc de l'attitude du locuteur à l'égard de l'anglais, cette attitude étant plus favorable dans les localités où la langue française est minoritaire. Ces études sur l'alternance de code, auxquelles il faut ajouter celle que Ruth King a effectuée à Terre-Neuve, font mentir les préjugés voulant que les locuteurs bilingues mélangent les deux langues de façon anarchique; la pratique de l'alternance suppose, au contraire, une grande habileté linguistique.

Enfin, plusieurs études font ressortir un point important, qui est commenté par Mougeon et Beniak dans leur excellente présentation-synthèse de l'ouvrage, à savoir que les changements morphologiques ou syntaxiques, observés dans le parler de ceux qui utilisent peu le français, ne sont pas attribuables à l'anglais (même si l'anglais présente des constructions analogues); ces changements procèdent de la dynamique interne du français et correspondent à des points de faiblesse de la langue (des cas semblables ont été relevés en français populaire européen). Il se peut néanmoins que l'anglais joue un rôle de renforcement d'une tendance interne, comme, par exemple, dans le remplacement du subjonctif par l'indicatif en franco-ontarien (article de Michel Laurier) ou la perte partielle de la distinction singulier/pluriel à la troisième personne du présent de l'indicatif, en acadien néo-écossais (*Il y a des Anglais qui sait pas parler un mot de français, pis après un mois, ils savent mieux parler français que je peux*, dans l'article de K. Flikeid). L'influence de l'anglais sur le français parlé hors Québec se manifeste donc dans le lexique, par la diversité et la plus grande fréquence des emprunts, des extensions de sens et des calques.

Ludmila Bovet

Trésor de la langue française au Québec

Université Laval